

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 853 publiée le 14 mars 2022

LA DEROUTANTE LOGIQUE DU PAPE FRANÇOIS UNE ETUDE DU PERE FEDERICO HIGHTON NOTES SUR L'HERMENEUTIQUE DU PAPE FRANÇOIS POUR L'INTERPRETATION DE TRADITIONIS CUSTODES ET DES RESPONSA AUX DUBIA

Beaucoup d'entre vous ont été étonnés par le récent décret du Pape François autorisant la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre à continuer d'utiliser par concession les livres liturgiques de 1962, c'est à dire de continuer à suivre la liturgie traditionnelle d'avant le concile Vatican II. En effet, ce décret semble contraire aux dispositions du motu proprio *Traditionis Custodes* du 16 juillet 2021 et des réponses aux *dubia* promulgués le 4 décembre 2021 par ce même pape François.

Cette apparente incohérence laisse les fidèles du vieux monde perplexes. Que se passe-t-il ? Un retour au bon sens ? Une stratégie du style « trois pas en avant deux pas en arrière » ? Un retour en arrière tout court, ou tout autre chose ?

La réponse semble plus simple pour le père argentin Federico Highton qui, après avoir scruté depuis longtemps les nombreux textes et allocutions du pape François, nous explique que la logique du pape - peut-être parce qu'il est un Argentin de Buenos Aires ! - est tout simplement tout à fait étrangère à notre logique et au célèbre *Est, est, Non, non* des Évangiles. A partir de là il va nous sembler évident que, pour le Pape François, tout est possible, même de signer un décret qui, s'il est un décret d'exception, va tout de même plus ou moins à l'encontre d'une décision précédente.

Le talent du père Federico J. Highton ne réside pas tant dans ses analyses que dans sa production d'un dossier « énorme » de ces textes et allocutions où, à maintes reprises, le pape François applique cette « nouvelle logique », une logique illogique. A vous d'en juger.

Si vous êtes convaincu par ce corpus éloquent il ne vous semblera plus inconvenant que le Saint-Père ne soit pas resté sur la ligne rigide de l'application de *Traditionis custodes*, son... 34ème motu proprio. Quitte à revenir demain à une autre auto-interprétation, par exemple en obligeant les communautés *Ecclesia Dei* à pratiquer aussi occasionnellement la nouvelle liturgie en latin, et puis à dispenser tels prêtres de ces communautés qui lui en feront la demande de cette pratique occasionnelle, et puis, et puis, etc. Sans pour autant se contredire, car François conçoit en même temps - c'est son étonnant génie - une chose et son contraire.

Le Père Federico J. Highton est un missionnaire catholique, docteur en philosophie de l'Athénée Pontifical *Regina Apostolorum* de Rome et avocat. Il a été missionnaire en Chine et au Tibet. Il exerce actuellement son ministère en Afrique dans des zones reculées du Malawi. Avec d'autres prêtres, il est en train de constituer la communauté de Saint Élie, une société de vie apostolique.



Notes sur l'herméneutique du Saint-Père François pour l'interprétation de

Traditionis Custodes (TC) et des Responsa ad dubia (RAD)

« La rigidité n'est pas un don de Dieu »[1], il est donc essentiel de comprendre et d'appliquer TC et RAD à la lumière de l'enseignement du Pape François.

I.- La clé exégétique-applicative : le discernement

La clé principale pour interpréter et appliquer TC et RAD est le discernement[2]. « La loi naturelle [et encore moins, les textes comme TC-RAD] ne saurait être présentée comme un ensemble de règles. « Si l'on tient compte de l'innombrable diversité des situations concrètes (...) on peut comprendre qu'on ne devait pas attendre (...) une nouvelle législation générale applicable à tous les cas »[3].

Le « processus, éminemment personnel, de prise de décision »[4] relève des laïcs car « Dieu dote la totalité des fidèles d'un instinct de la foi qui les aide à discerner ce qui vient réellement de Dieu »[5]. Nous verrons au § 2.4.1 que l'application de TC et de RAD ne saurait relever d'une démarche cléricale.

Ce qui s'oppose le plus au discernement c'est la « rigidité de l'hypocrite n'a rien à voir avec la loi du Seigneur, mais garde une relation avec "quelque chose de caché, une double vie" qui nous rend esclaves et nous fait oublier qu'être du côté de Dieu signifie vivre "la liberté, la douceur, la bonté, le pardon" »[6].

De même qu'« il n'est pas opportun que le Pape remplace les Évêquats locaux dans le discernement »[7], les évêques ne sauraient se substituer aux prêtres lorsqu'ils travaillent à panser les plaies dans les périphéries. C'est encore plus vrai en cette période de Synode sur la Synodalité où il faut « entreprendre des processus d'écoute, de dialogue et de discernement, auxquels tous et chacun peuvent participer et contribuer »[8] et que « [le Peuple de Dieu] " participe aussi à la fonction prophétique du Christ " [9] sur la base d'un consensus qui jaillit de l'obéissance commune à l'Esprit. »[10].

II.- Quels sont les critères de discernement

1.- Critère de charité

1.1.- La charité, la relativité des normes et la culture de la rencontre.

1.1.1.- *La primauté de la charité sur les autres normes*

La charité est le seul absolu lorsqu'il s'agit d'interpréter ou d'appliquer les normes ecclésiastiques[11]. Nous sommes tous appelés à « rechercher le bonheur des autres comme le cherche son Bon Père »[12]. Ce critère est encore plus aigu lorsque le discernement est dans un contexte de groupes attachés à la messe traditionnelle s'ils se sentent marginalisés ou nécessiteux, surtout lorsqu'ils vivent dans les périphéries puisque « le critère clé de l'authenticité est celui de ne pas oublier les pauvres (cf. Ga 2, 10) »[13] - qui inclut « les nouvelles formes de pauvreté »[14] comme la solitude ou l'abandon [15].

À côté de la charité, toutes les autres normes sont relatives et « il ne faut pas avoir peur de la gentillesse, de la tendresse »[16], « nier cette vérité serait un acte de rigidité, qui est une maladie »[17].

1.1.2.- *La relativité des normes*

« Est-ce que je ne respecte pas les commandements ? Non. Je les observe, mais pas comme des absolus »[18], dès lors les normes de l'Église seront encore moins absolues, et un Motu Proprio sera encore moins absolu et des Responsa ad Dubia encore moins absolus.

Saint Thomas d'Aquin soulignait que les préceptes donnés par le Christ et par les Apôtres « sont très peu nombreux » (I-II, q. 107, a. 4). Citant saint Augustin, il notait qu'on doit exiger avec modération les préceptes ajoutés par l'Église " pour ne pas alourdir la vie aux fidèles " et transformer notre religion en un esclavage, quand " la miséricorde de Dieu a voulu qu'elle fût libre " (I-II, q. 107, a.4). Cet avertissement devrait être un des critères à considérer pour l'application de TC ou de RAD qui alourdirait la vie d'un fidèle et qu'il y aurait lieu, alors, de ne pas appliquer.

1.1.3.- *La nécessité de la culture de la rencontre et de la construction de ponts*

" La seule voie pour que la vie des peuples avance, c'est la culture de la rencontre ", ce qui implique que " l'autre a toujours quelque chose à me donner quand on sait l'aborder avec une attitude ouverte et disponible, sans préjugés » [19]. Ce précepte s'applique donc aux évêques et aux prêtres vis-à-vis de leurs prochains qui célèbrent et/ou participent au Rite Traditionnel.

Le refus du Rite Ancien à des fidèles qui ne seraient pas attachés à Vatican II et à la nouvelle messe serait une exclusion. Or, « le Seigneur, de son côté, a fait des ponts »[20] et « entre les exclus se produit cette rencontre de culture où l'ensemble n'efface pas la particularité. C'est pourquoi j'aime l'image du polyèdre [qui] reflète la confluence de toutes les diversités. Rien ne se dissout, rien ne se détruit, rien ne domine rien, tout s'intègre, tout s'intègre »[21]. Les rencontres, les ponts et les polyèdres doivent conduire à intégrer les différents regards sur Vatican II et les Rites sans discrimination ni intolérance.

1.2.- Primauté de la conscience

1.2.1.- Liberté de conscience

Dans le cas où se seraient la charité et la tendresse qui conduisent à appliquer TC et RAD, la hiérarchie devra faire attention à la conscience du prêtre et des fidèles qui seront affectées. Car, « la conscience est libre »[22], « l'Église est stérile [quand elle va] sur le chemin des Pharisiens, des Sadducéens, sur le chemin de l'hypocrisie »[23] en prenant « le contrôle de la conscience du peuple » et « il y a péché » pour qui « va à l'encontre de la conscience »[24]. Par conséquent, si un prêtre voit en conscience qu'il ne doit pas suivre tel ou tel point de TC ou de RAD, il ne doit pas les suivre.

1.2.2.- L'impossibilité de la condamnation

« Chacun a son idée du bien et du mal et doit choisir de suivre le bien et de combattre le mal tel qu'il les conçoit. Cela suffirait à améliorer le monde »[25] et personne ne peut le juger[26] car Jésus « ne condamne jamais » et « la société doit l'imiter »[27], aucun évêque ne peut donc condamner le prêtre qui célèbre le rite antique ou qui a des opinions critiques sur Vatican II.

1.2.3.- La liberté religieuse et la liberté rituelle

« Chaque homme et chaque femme doit être libre dans sa propre confession religieuse (...). Parce que cet homme et cette femme sont des enfants de Dieu »[28]. Dès lors, on doit permettre à chaque catholique d'interpréter Vatican II et d'avoir son mot à dire sur la Nouvelle messe et sur l'Antique.

La liberté religieuse inclut la liberté « de manifester publiquement sa croyance » et « un sain pluralisme qui respecte véritablement ceux qui sont différents et les valorise en tant que tels ». Il est donc condamnable de « réduire [certaines manifestations religieuses] au silence et à l'obscurité de la conscience de chacun, ou à la marginalité » puisque ceci « relèverait en définitive d'une nouvelle forme de discrimination et d'autoritarisme »[29] . « Nous devons accompagner avec miséricorde »[30] tous ceux qui sont critiques sur Vatican II et ne pas construire des murs qui les excluent ou punir le prêtre qui aurait donné des sacrements selon la forme traditionnelle.

1.2.4.- La liberté rituelle et l'autorité parentale

« Les parents ont le droit de pouvoir choisir librement le genre d'éducation qu'ils veulent donner à leurs enfants selon leurs convictions »[31], ce qui implique qu'il leur soit permis de choisir une éducation avec la liturgie traditionnelle et critique vis-à-vis de Vatican II.

1.3.- La relativité de la vérité

Il n'y a pas « de vérité "absolue" (...) La vérité est une relation ! En fait, nous saisissons tous la vérité et l'exprimons à partir de nous-mêmes : (...) de la situation dans laquelle nous vivons, etc. »[32]. Si « chacun lit [Dieu] à sa manière »[33], alors, chacun peut lire TC et RAD à sa manière.

2.- Critère de synodalité

Le deuxième critère qui doit être utilisé pour l'application de TC et RAD est celui de la synodalité, qui implique que les prêtres doivent impliquer les brebis dans le discernement. La synodalité, c'est écouter et suivre l'Esprit Saint et ce qui signifie « abandonner le confortable critère pastoral du "on a toujours fait ainsi" »[34] et donc le devoir d'« être audacieux et créatif dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés » et d'« appliquer avec générosité et courage les orientations de ce document, sans interdictions ni peurs »[35].

Peut-être même que certains baptisés pourront croire qu'au moment d'interpréter et d'appliquer TC et RAD, ils pourront prendre en compte d'autres indications qui seraient :

2.1.- « Mettre la pagaille ».

« Ici à Rio il y aura de la pagaille, il y en aura. Je veux de la pagaille dans les diocèses »[36].

2.2.- Le caractère « révolutionnaire » de la foi

« La foi est révolutionnaire »[37]. De nombreux catholiques pourraient opérer une sorte de « révolution » contre TC et RAD, sans que cette attitude implique un manque d'obéissance au Pape. De même, le Pape François n'aime pas les jeunes qui ne protestent pas[38]. Ce serait une contradiction hypocrite de rejeter les jeunes ou d'exclure les jeunes prêtres qui protestent contre TC et RAD.

Ces protestations ne menacent pas « la paix sociale [qui] ne peut pas être comprise comme un irénisme ou comme une pure absence de violence obtenue par l'imposition d'un secteur sur les autres »[39] comme le serait celles des fidèles qui ne pourraient recevoir les sacrements avec le Rite Ancien.

2.3.- La condamnation du prosélytisme

« Le prosélytisme est toujours violent par nature, même lorsqu'il est dissimulé ou exécuté avec des gants »[40], « il n'est pas chrétien de faire du prosélytisme », dès lors « l'Église ne grandit pas par prosélytisme, mais par attraction »[41]. Aucun évêque ne peut donc essayer de convaincre ou de forcer les prêtres et les fidèles à adhérer à la Réforme liturgique ou à accepter Vatican II. Un bon moyen de les attirer serait de leur montrer, mais sans paroles, les fruits visibles et très abondants de Vatican II et de la Nouvelle Messe et de les comparer aux fruits de l'Église préconciliaire.

A contrario, l'application de TC et RAD doit se faire « en accueillant chacun tel qu'il est, avec bienveillance et sans prosélytisme, vos communautés montrent qu'elles veulent être une église aux portes ouvertes, toujours "en sortie" » [42].

2.4.- La condamnation du cléricalisme

2.4.1.- Le cléricalisme comme perversion

L'application de TC et de RAD ne saurait relever d'une démarche cléricale - puisque « le cléricalisme est une perversion[43] » et qu'« un Pasteur ne peut se sentir satisfait en appliquant seulement les lois morales ceux qui vivent des situations “irrégulières”, comme si elles étaient des pierres qui sont lancées à la vie des personnes»[44].

2.4.2.- Principe d'égalité liturgique

« Personne n'est le plus important dans l'Église ; nous sommes tous égaux aux yeux de Dieu. [...] Le Pape comme vous ! »[45]. « Nous avons tous les mêmes droits ! Quand on ne voit pas cela, cette société est injuste »[46]. Dès lors, il suffira à tout laïc de demander la messe traditionnelle et personne, pas même le Pape, ne pourra lui opposer l'application de TC ou RAD au risque de rendre l'Église injuste.

2.4.3.- Vivre et laisser vivre

Le premier conseil que le Pape François a donné pour être heureux est « vivre et laisser vivre » [47]. Il se traduit par vivez le rite que vous préférez et laissez les autres vivre le rite qu'ils veulent.

3.- Critère de réalité

3.1.- Primauté de la réalité sur l'idée

« Il existe une tension bipolaire entre l'idée et la réalité. (...) Entre les deux il faut instaurer un dialogue permanent, en évitant que l'idée finisse par être séparée de la réalité (...). À partir de là se déduit qu'il faut postuler un troisième principe : la réalité est supérieure à l'idée. Cela suppose d'éviter diverses manières d'occulter la réalité : les purismes angéliques, les totalitarismes du relativisme, (...) les éthiques sans bonté, les intellectualismes sans sagesse »[48]. Pour prévenir ces déviations, il conviendra donc lors de l'application de TC et RAD de se prémunir des cas où l'idée serait complètement séparée de la réalité.

3.2.- Préférence des accidents à la sécurité du renfermement

Les pasteurs doivent comprendre que pour l'application de TC et de RAD « jamais il ne se ferme, jamais il ne se replie sur ses propres sécurités, jamais il n'opte pour la rigidité auto-défensive. Il sait que lui-même doit croître dans la compréhension de l'Évangile et dans le discernement des sentiers de l'Esprit, et alors, il ne renonce pas au bien possible, même s'il court le risque de se salir avec la boue de la route »[49]. Il faut donc renoncer à la volonté de tout contrôler, se laisser guider par l'Esprit Saint[50] et préférer avoir un « accident » causé par la célébration de la Messe selon le Rite Traditionnel qu'une Église malade en s'enfermant dans tel ou tel autre document disciplinaire-liturgique[51].

3.3.- Une inconscience saine

Sa Sainteté a admis : « un peu par personnalité, je dirais que je suis à moitié inconscient (...). Alors l'inconscience conduit parfois à l'imprudence »[52] qui agit parfois de manière imprudente et quelqu'un de faillible qui ne veut pas beaucoup corriger ses erreurs puisqu'« il préfère marcher comme [il est] »[53]. Ce sont des lignes directrices à garder à l'esprit lorsqu'on interprète TC et RAD.

3.4.- La pastorale de la Maison ouverte du Père

« L'Église est appelée à être toujours la maison ouverte du Père (...) si quelqu'un veut suivre une motion de l'Esprit et s'approcher pour chercher Dieu, il ne rencontre pas la froideur d'une porte close (...) Nous nous comportons fréquemment comme des contrôleurs de la grâce et non comme des facilitateurs. Mais l'Église n'est pas une douane, elle est la maison paternelle où il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile »[54]. Si quelqu'un suit l'Esprit en participant à la Messe Traditionnelle et trouve la froideur des portes closes qui lui disent « non, ce rite est interdit », cette personne sera scandalisée. « Le Saint-Esprit ne construit pas l'uniformité. Le polyèdre est une unité, mais avec toutes les parties différentes (...). C'est l'unité dans la diversité »[56].

Conclusion : la fidélité filiale

Appliquons à TC et RAD : « Ils vont se tromper, ils vont faire des erreurs, ça arrive ! Peut-être même recevrez-vous une lettre de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi disant que vous avez dit ceci ou cela... Mais ne vous inquiétez pas. Expliquez ce que vous avez à expliquer, mais continuez... Ouvrez les portes, faites quelque chose là où la vie crie. Je préfère une Église qui se trompe en faisant quelque chose qu'une Église qui tombe malade à cause de s'être enfermée »[57].

Si l'on veut éviter la rigidité auto-défensive, TC et RAD doivent être interprétées et appliquées selon un discernement attentif, qui doit avoir comme critère principal la charité (dans la clé de la tendresse et de la miséricorde) ; le respect scrupuleux de la conscience de chaque prêtre et de chaque laïc ; la synodalité et la permission - et la promotion - des attitudes menant à « mettre la pagaille » au point de manifester un désaccord public contraires à la conscience subjective ; le rejet du cléricalisme et la mise en avant du critère de réalité, qui nous amène à considérer chaque cas comme un tout unique et irremplaçable, pas nécessairement susceptible d'être enfermé dans les limites d'une norme générale humaine et abstraite.

Terminons en implorant la Sainte Vierge de nous accorder la grâce de la plus grande docilité aux motions de l'Esprit Saint - préférant sa Volonté à toute sécurité normative humaine - et la parfaite fidélité à Pierre pour vivre toujours « cum Petrus et sub Petrus », sachant que « seul l'Esprit Saint est capable (...) de rendre un cœur (...) docile à la liberté de l'amour »[58].

Que chacun découvre que l'Esprit Saint « agit en chaque évangéliste qui se laisse posséder et conduire par Lui » [59], quelles que soient les normes générales de tel ou tel document clérical.

Ce n'est qu'ainsi que nous construirons une Église synodale, en sortie, ouverte à tous et adaptée au monde d'aujourd'hui.

[1] S.S. François, "Jamais esclaves de la loi", Homélie, 24-11-16.

2 Comme demandé par Amoris Laetitia, 305.

3 S.S. François, Amoris Laetitia, 300.

- 4 S.S. François, Amoris Laetitia, 305.
- 5 S.S. François, Evangelii Gaudium, 119.
- 6 S.S. François, Homélie, 24-10-16.
- 7 S.S. François, Evangelii Gaudium, 16.
- 8 Synode des évêques Communion-Participation-Mission. Document préparatoire, 9.
- 9 LG, 12 et Synode des évêques 2021-2023 Communion-Participation-Mission. Document préparatoire, 14.
- 10 Synode des évêques 2021-2023. Communion-Participation-Mission. Document préparatoire, 30 IX.
- 11 S.S. François, Evangelii Gaudium 179.
- 12 S.S. François, Evangelii Gaudium 92.
- 13 S.S. François, Evangelii Gaudium 195.
- 14 S.S. François, Evangelii Gaudium 210.
- 15 Cf. S.S. François, Evangelii Gaudium 210.
- 16 S.S. François, Homélie, Imposition du pallium et remise de la bague du pêcheur au début solennel du ministère pétrinien de l'évêque de Rome, 19-03-13.
- 17 S.S. François, Homélie « la maladie de la rigidité » « Jamais esclaves de la loi », 24-10-16.
- 18 S.S. François, Audience générale, 18-08-21.
- 19 S.S. François, Rencontre avec la classe dirigeante du Brésil, 27-07-2013.
- 20 S.S. François, Homélie, 08-05-13.
- 21 S.S. François, Discours aux participants à la Rencontre mondiale des mouvements populaires, 28-10-14.
- 22 S.S. François, Entretien avec Eugenio Scalfari, 13-7-14.
- 23 S.S. François, Homélie, 20-12-14.
- 24 S.S. François, Lettre à Eugenio Scalfari, 04-09-13.
- 25 S.S. François, Entretien avec Eugenio Scalfari, 01-10-13.
- 26 « Qui suis-je pour juger un homosexuel ? » (S.S. François, vol retour Rio de Janeiro-Rome, 28-07-13).
- 27 S.S. François, Discours aux détenus et au personnel du Centre pénitentiaire et à leurs familles de Cassano All'Jonio, 21-06-14.
- 28 S.S. François, Discours de la veillée de Pentecôte avec les mouvements ecclésiaux, 18-05-13.
- 29 S.S. François, Evangelii Gaudium, 255.
- 30 S.S. François, Entretien avec Antonio Spadaro, 19-08-13.

31 S.S. François, Amoris Laetitia 84.

32 S.S. François, Lettre à Scalfari, 4-9-13.

33 S.S. François, Entretien avec Eugenio Scalfari, 29-12-13.

34 S.S. François, Evangelii Gaudium.

35 S.S. François, Evangelii Gaudium, 33.

36 S.S. François, Rencontre avec de jeunes Argentins à Rio de Janeiro, 25-7-13.

37 S.S. François, Homélie sur la promenade de Copacabana, Rio de Janeiro, 25-07-13.

38 S.S. François, Entretien avec O Globo, 29-07-13.

39 S.S. François, Evangelii Gaudium, 218.

40 S.S. François, Livre-entretien de Gianni Valente (<https://www.vaticannews.va/es/papa/news/2019-11/papa-mision-sin-jesus-no-podemos-hacer-nada-libro-gianni-valente.html>).

41 S.S. François, Discours aux employés du Dicastère pour la Communication, 23-09-19.

42 S.S. François, Discours aux évêques de la Conférence épiscopale régionale d'Afrique du Nord 02-03-15.

43 S.S. François, Discours à la communauté du Collège Pontifical Mexicain, 3-29-21.

44 S.S. François, Amoris Laetitia, 305.

45 S.S. François, Audience générale, 26-06-13.

46 S.S. François, Rencontre avec des enfants et des jeunes des écoles italiennes participant à la manifestation organisée par la Fabrique de la Paix, 11-05-15.

47 S.S. François, Entretien avec le journaliste Pablo Calvo, 27-07-14.

48 S.S. François, Evangelii Gaudium.

49 S.S. François, Evangelii Gaudium, 45.

50 S.S. François, Evangelii Gaudium, 280.

51 SS François, Veillée de Pentecôte avec les mouvements ecclésiaux, 18-05-13.

52S.S. François, Audience avec le Mouvement catholique international de Schoenstatt, 25-10-14.

53 « J'ai toujours conservé ce que j'ai fait à Buenos Aires. Avec les erreurs, que peut être cela peut supposer. Mais je préfère marcher comme je suis » (SS François, Entretien avec La Nación, 07-12-14).

54 S.S. François, Evangelii Gaudium, 47.

55 Cf. S.S. François, Evangelii Gaudium, 45.

56 SS François, Discours lors de la visite privée au pasteur évangélique G Traettino à Caserta, 28-07-14.

57 S.S. François, Dialogue avec la direction de la CLAR, 06-06-13.

58 S.S. François, Homélie à Santa Marta, 09-01-15.

59 S.S. François, Evangelii Gaudium, 152.